
Clientis Caisse d'Epargne de Prez, Corserey et Noréaz (CEP) / Banque Cantonale de Fribourg (BCF)

Lors de l'assemblée ordinaire du 25 avril 2008, les délégués des communes de Prez, Corserey et Noréaz ont approuvé à l'unanimité le contrat de reprise des actifs et passifs de la Clientis Caisse d'Epargne (CEP) par la Banque Cantonale de Fribourg (BCF) au 1^{er} juillet 2008.

La CEP, qui jouit d'une saine situation financière, possède un total de bilan de 101 millions de francs. Les avances à la clientèle s'élèvent à 93,2 millions de francs alors que les dépôts s'établissent à 64,2 millions de francs. Stratégiquement, elle se situe au carrefour des districts de la Glâne, de la Sarine et de la Broye fribourgeoise et vaudoise.

Pour Messieurs Jean-Marc Guisolan, président du conseil d'administration de la CEP, et Albert Michel, président de la direction générale de la BCF, cette décision présente les avantages principaux suivants:

- L'opportunité pour les communes concernées de bénéficier de la valeur substantielle intéressante de leur banque et de percevoir à l'avenir des impôts de la part de la BCF;
- L'implantation d'une succursale BCF à Prez-vers-Noréaz en maintenant les collaborateurs actuels. La BCF comptera ainsi 26 succursales réparties sur le canton, dont huit dans le district de la Sarine.
- Le maintien et le développement d'un centre de décision régional qui permettra de favoriser encore la croissance économique de la région de Sarine-Ouest.

Pour Clientis Caisse d'Epargne de
Prez, Corserey et Noréaz
Jean-Marc Guisolan

Pour la Banque Cantonale de Fribourg
Albert Michel

Personnes de contact :

M. Jean-Marc Guisolan, le 28 avril 2008, dès 08.30 à 11.45, au 079 293 78 17

M. Albert Michel, le 28 avril 2008, dès 08.30 à 11.45, au 026 350 71 62

Annexe: photo de la CEP à Prez-vers-Noréaz

Fribourg, le 28 avril 2008